

**AVIS DE CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES EN VUE DE POURVOIR  
01 POSTE DE TECHNICIEN HOSPITALIER**

**BRANCHE LOGISTIQUE ET ACTIVITES HOTELIERES  
SPECIALITE RESTAURATION ET HOTELLERIE**

**Publié le 30 Novembre 2020 sur le site de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace**

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg organisent un concours interne sur épreuves de **technicien hospitalier branche logistique et activités hôtelières spécialité restauration et hôtellerie** en application de l'article 4 du décret 2011-744 du 27 juin 2011 portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers de la fonction publique hospitalière en vue de pourvoir **01 poste vacant**.

Peuvent faire acte de candidature les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986, aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Les candidatures, accompagnées de toutes pièces justificatives de la situation administrative des candidats, doivent être adressées aux :

**Hôpitaux Universitaires de Strasbourg  
Recrutement - Concours  
1, Place de l'Hôpital  
B.P.426  
67091 STRASBOURG**

dans le délai de **deux mois** à compter de la date d'affichage du présent avis sur le site de l'Agence régionale de Santé d'Alsace.

**(Délai d'inscription : 30 Janvier 2021)**

**P. LE DIRECTEUR GENERAL,  
LA DIRECTRICE DU POLE  
RESSOURCES HUMAINES**

Céline DUGAST